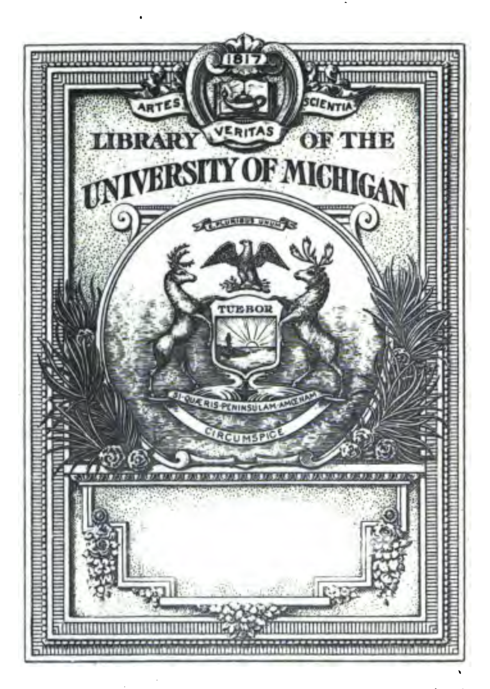

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

FRENCH PROSE

LA PRISE DE LA BASTILLE

PAR

J. MICHELET

EDITED AND ANNOTATED BY

JULES LUQUIENS, Ph.D.

PROFESSOR OF MODERN LANGUAGES IN YALE UNIVERSITY

BOSTON, U.S.A.

GINN & COMPANY, PUBLISHERS

1895


The Athenæum Press
Ginn & Company

LA PRISE DE LA BASTILLE

PAR J. MICHELET.

I.

Le médecin de Louis XV et de madame de Pompadour, l'illustre Quesnay, qui logeait chez elle à Versailles, voit un jour le Roi entrer à l'improviste, et se trouble. La spirituelle femme de chambre, madame du Hausset, qui a laissé de si curieux Mémoires, lui demanda pourquoi il se déconcertait ainsi. " Madame, répondit-il, quand je vois le Roi, je me dis : Voilà un homme qui peut me faire couper la tête.—Oh ! dit-elle, le Roi est *trop bon !* "

La femme de chambre résumait là d'un seul mot les garanties de la monarchie.

Le Roi était trop bon pour faire couper la tête à un homme ; cela n'était plus dans les mœurs. Mais il pouvait d'un mot le faire mettre à la Bastille, et l'y *oublier*.

Reste à savoir lequel vaut mieux de périr d'un coup ou de mourir lentement en trente ou quarante années.

Il y avait en France une vingtaine de Bastilles, dont six seulement (en 1775) contenaient trois cents prisonniers. A Paris, en 79, il y avait une trentaine de prisons, où l'on pouvait être en-

fermé sans jugement. Une infinité de couvents servaient de suppléments à ces Bastilles.

Toutes ces prisons d'État, vers la fin de Louis XIV, furent, comme était tout le reste, gouvernées par les jésuites. Elles furent dans leurs mains des instruments de supplices pour les protestants et les jansénistes, des antres à conversion. Un secret plus profond que celui des *plombs*, des *puits* de Venise, l'oubli de la tombe, enveloppait tout. Les jésuites étaient confesseurs de la Bastille et de bien d'autres prisons ; les prisonniers morts étaient enterrés sous de faux noms à l'église des jésuites. Tous les moyens de terreur étaient dans leurs mains, ces cachots surtout d'où l'on sortait parfois l'oreille ou le nez mangé par les rats.

Le lieutenant de police allait de temps à autre déjeuner à la Bastille. Cela comptait pour visite, surveillance du magistrat. Ce magistrat ne savait rien, et c'était pourtant lui seul qui instruisait le ministre. Une famille, une dynastie, Châteauneuf et son fils la Vrillière, et son petit-fils Saint-Florentin (mort en 1777), eurent pendant un siècle le département des prisons d'État et des lettres de cachet. Pour que cette dynastie subsistât, il fallait des prisonniers ; quand les protestants sortirent, on suppléa par des jansénistes, puis on prit des gens de lettres, des philosophes, les Voltaire, les Fréret, les Diderot. Le ministre généreusement donnait des lettres de cachet en blanc aux intendants, aux évêques, aux gens en place. A lui seul, Saint-Florentin en donna 50,000.

Et tout cela par bonté. Le Roi était trop bon pour refuser une lettre de cachet à un grand seigneur. L'intendant était trop aimable pour n'en pas accorder à la prière d'une dame. Les commis du ministère, leurs amis, par obligeance, par égards,

simple politesse, obtenaient, donnaient, prêtaient ces ordres terribles par lesquels on était enterré vivant. Enterré, car telle était l'incurie, la légèreté de ces employés aimables, nobles presque tous, gens de société, tous occupés de plaisirs, que l'on n'avait plus le temps, le pauvre diable une fois enfermé, de songer à son affaire.

La Bastille, la lettre de cachet, c'est l'excommunication du Roi.

L'excommunié mourra-t-il? non. Il faudrait une décision royale, une résolution pénible à prendre, dont souffrirait le Roi même. Entre lui et sa conscience, ce serait un jugement. Dispensons-le de juger, de tuer. Il y a un milieu entre la vie et la mort: une vie morte, enterrée. Organisons un monde exprès pour l'oubli. Mettons le mensonge aux portes, au dehors et au dedans, pour que la vie et la mort restent toujours incertaines... Le mort vivant ne sait plus rien des siens, ni de ses amis.... "Mais ma femme?—Ta femme est morte...je me trompe... remariée....—Et mes amis, vivent-ils? ont-ils souvenir de moi?... — Tes amis, eh! radoteur, ce sont eux qui t'ont trahi...."—Ainsi l'âme du misérable, livrée à leurs jeux féroces, est nourrie de dérisions, de vipères et de mensonges.

Oublié! mot terrible. Qu'une âme ait péri dans les âmes!... Celui que Dieu fit pour la vie, n'avait-il donc pas le droit de vivre, au moins dans la pensée? Qui osera, sur terre, donner même au plus coupable cette mort par delà toute mort, le tuer dans le souvenir?

Mais non, ne le croyez pas. Rien n'est oublié, nul homme, nulle chose. Ce qui a été une fois, ne peut s'anéantir ainsi... Les murs mêmes n'oublieront pas, le pavé sera complice, transmettra des sons, des bruits; l'air n'oubliera pas; de cette pe-

tite lucarne, où coud une pauvre fille, à la porte Saint-Antoine, on a vu, on a compris... Que dis-je? la Bastille sera touchée elle-même. Ce rude porte-clefs est encore un homme. Je vois inscrit sur les murs l'hymne d'un prisonnier à la gloire d'un geôlier son bienfaiteur...Pauvre bienfait !...une chemise qu'il donna à ce Lazare, barbarement abandonné, mangé des vers dans son tombeau !

Toutes les prisons s'étaient adoucies. Celle-ci s'était endurcie. De règne en règne, on diminuait ce que les geôliers appelaient pour rire : les libertés de la Bastille. Peu à peu, on bouchait les fenêtres, on ajoutait des grilles. Sous Louis XVI, on supprima le jardin et la promenade des tours.

Deux choses vers cette époque ajoutèrent à l'irritation, les mémoires de Linguet, qui firent connaître l'ignoble et féroce intérieur, et, ce qui fut plus décisif, l'affaire de Latude, non écrite, non imprimée, circulant mystérieusement en passant de bouche en bouche.

Pour leur malheur, il se trouva qu'ils avaient enfermé en ce prisonnier un homme ardent et terrible, que rien ne pouvait dompter, dont la voix ébranlait les murs, dont l'esprit, l'audace, étaient invincibles...Corps de fer, indestructible, qui devait user toutes les prisons, et la Bastille, et Vincennes, et Charenton, enfin l'horreur de Bicêtre, où tout autre aurait péri.

Ce qui rend l'accusation lourde, accablante, sans appel, c'est que cet homme, tel quel, échappé deux fois, se livra deux fois lui-même. Une fois, de sa retraite, il écrit à Mme de Pompadour, et elle le fait reprendre ! La seconde fois, il va à Versailles, veut parler au roi, arrive à son anti-chambre, et elle le fait reprendre... Quoi ! l'appartement du roi n'est donc pas un lieu sacré !...

Je suis malheureusement obligé de dire que, dans cette socié-

té, molle, faible, caduque, il y eut force philanthropes, ministres, magistrats, grands seigneurs, pour pleurer sur l'aventure ; pas un ne fit rien.

Il était sur son fumier, à Bicêtre, mangé des poux, *à la lettre*, logé sous terre, et souvent hurlant de faim. Il avait encore adressé un mémoire à je ne sais quel philantrope, par un porte-clefs ivre. Celui-ci, heureusement, le perd ; une femme le ramasse. Elle le lit, elle frémit, elle ne pleure pas, celle-ci, mais elle agit à l'instant.

Mme Legros était une pauvre petite mercière, qui vivait de son travail en cousant dans sa boutique, son mari, coureur de cachets, répétiteur de latin. Elle ne craignit pas de s'embarquer dans cette terrible affaire. Elle vit, avec un ferme bon sens, ce que les autres ne voyaient pas ou bien ne voulaient pas voir : que le malheureux n'était pas fou, mais victime d'une nécessité affreuse de ce gouvernement, obligé de cacher, de continuer l'infamie de ses vieilles fautes. Elle le vit, et elle ne fut point découragée, effrayée. Nul héroïsme plus complet : elle eut l'audace d'entreprendre, la force de persévérer, l'obstination du sacrifice de chaque jour et de chaque heure, le courage de mépriser les menaces, la sagacité et toutes les saintes ruses, pour écarter, déjouer les calomnies des tyrans.

Trois ans de suite, elle suivit son but avec une opiniâtreté inouïe dans le bien, mettant à poursuivre le droit, la justice, cette âpreté singulière du chasseur ou du joueur, que nous ne mettons guère que dans nos mauvaises passions.

Tous les malheurs sur la route, et elle ne lâche pas prise. Son père meurt, sa mère meurt ; elle perd son petit commerce ; elle est blâmée de ses parents, vilainement soupçonnée.

La tentation des tentations, le sommet, la pointe aiguë du

faire la cour à quelqu'un
to pay attention to some one

Calvaire, ce sont les plaintes, les injustices, les défiances de celui pour qui elle s'use et se sacrifie !

Grand spectacle de voir cette femme pauvre, mal vêtue, qui s'en va de porte en porte, faisant la cour aux valets, pour entrer dans les hôtels, plaider sa cause devant les grands, leur demander leur appui.

La police frémit, s'indigne. Mme Legros peut être enlevée d'un moment à l'autre, enfermée, perdue pour toujours ; tout le monde l'en avertit. Le lieutenant de police la fait venir, la menace. Il la trouve immuable, ferme ; c'est elle qui le fait trembler.

Par bonheur, on lui ménage l'appui de Mme Duchesne, femme de chambre de Mesdames. Elle part pour Versailles, à pied, en plein hiver... La protectrice était absente ; elle court après, gagne une entorse, et elle n'en court pas moins. Mme Duchesne pleure beaucoup ; mais, hélas ! que peut-elle faire ? Une femme de chambre contre deux ou trois ministres, la partie est forte ! Elle tenait en main la supplique ; un abbé de cour, qui se trouve là, la lui arrache des mains, lui dit qu'il s'agit d'un enragé, d'un misérable, qu'il ne faut pas s'en mêler.

Il suffit d'un mot pareil pour glacer Marie-Antoinette, à qui l'on en avait parlé. Elle avait la larme à l'œil. On plaisanta. Tout finit.

Il n'y avait guère en France d'homme meilleur que le roi. On finit par aller à lui. Le cardinal de Rohan (un polisson, mais, après tout, charitable), parla trois fois à Louis XVI, qui par trois fois refusa. Louis XVI était trop bon pour ne pas en croire M. de Sartine. Il n'était plus en place ; mais ce n'était pas une raison pour le déshonorer, le livrer à ses ennemis. Sartine à part, il faut le dire, Louis XVI aimait la Bastille, il ne voulait pas lui faire tort, la perdre de réputation.

Le roi était trop humain. Il avait supprimé les bas cachots du Châtelet, supprimé Vincennes, créé la Force pour y mettre les prisonniers pour dettes, les séparer des voleurs.

Mais la Bastille ! la Bastille ! c'était un vieux serviteur que ne pouvait maltraiter à la légère la vieille monarchie. C'était un système de terreur, c'était, comme dit Tacite : "*Instrumentum regni.*"

Quand la Révolution de Paris eut lieu, en juillet 89, le roi, assez insouciant, parut prendre son parti. Mais, quand on lui dit que la municipalité parisienne avait ordonné la démolition de la Bastille, ce fut pour lui comme un coup à la poitrine : "Ah ! dit-il, voici qui est fort ! "

Il ne pouvait pas bien recevoir en 1781 une requête qui la compromettait. Il repoussa celle que Rohan lui présentait pour Latude. Des femmes de haut rang insistèrent. Il fit alors consciencieusement une étude de l'affaire, lut tous les papiers ; il n'y en avait guère d'autres que ceux de la police, ceux des gens intéressés à garder la victime en prison jusqu'à la mort. Il répondit définitivement que c'était un homme dangereux ; qu'il ne pouvait lui rendre la liberté *jamais.*

Jamais ! Tout autre en fût resté là. Eh bien, ce qui ne se fait pas par le roi, se fera malgré le roi.

La persévérance sera couronnée tout à l'heure. Latude s'obstine à vivre, et Mme Legros s'obstine à délivrer Latude.

L'homme de la reine, Breteuil, arrive en 83, qui voudrait la faire adorer. Il permet à l'Académie de donner le prix de vertu à Mme Legros, de la couronner . . . à la condition singulière qu'on ne motive pas la couronne.

Puis, en 1784, on arrache à Louis XVI la délivrance de Latude. Et, quelques semaines après, étrange et bizarre or-

donnance qui prescrit aux intendants de n'enfermer plus personne, à la requête de familles, que *sur raison bien motivée*, d'indiquer *le temps précis* de la détention demandée, etc. C'est-à-dire qu'on dévoilait la profondeur du monstrueux abîme d'arbitraire où l'on avait tenu la France. Elle en savait déjà beaucoup, mais le gouvernement en avouait davantage.

II

Le temps a marché. Quatre années se sont écoulées depuis la délivrance de Latude. La révolution est faite dans la haute région des esprits ; elle est en train de s'accomplir dans l'âme du peuple. Nous sommes en 89. Grande scène, étrange, étonnante, de voir toute une nation qui, d'une fois, passe du néant à l'être, qui, jusque-là silencieuse, prend tout d'un coup une voix, montre un instinct très-sûr.

Il y a paru aux élections, à la rapidité, à la certitude avec laquelle des masses d'hommes inexpérimentés ont fait ce premier pas politique. Il y a paru à l'uniformité des cahiers où ils ont consigné leurs plaintes.

Cette union des classes diverses, cette grande apparition du peuple dans sa formidable unité, était l'effroi de la cour. Maladroitement, elle touche à ceux qu'il a élus.

Le 23 juin, le roi, mal conseillé par la cour, devant l'Assemblée—qui ne demandait qu'à agir d'accord avec lui,—fit cette déclaration inopportune : " Si vous m'abandonnez dans une si belle entreprise, seul je ferai le bien de mes peuples, *seul je me considérerai comme leur véritable représentant. Je vous ordonne, messieurs, de vous séparer tout de suite.*"

La cour avait imaginé un autre moyen de renvoyer les Com-

mines, moyen brutal employé jadis avec succès dans les États généraux, de faire simplement démeubler la salle, démolir l'amphithéâtre, l'estrade du Roi. Des ouvriers entrent en effet ; mais, sur un mot du président, ils s'arrêtent, déposent leurs outils, contemplent avec admiration la majesté calme de l'Assemblée, deviennent des auditeurs attentifs et respectueux.

Contre cette violation, l'Assemblée réclama faiblement, mollement.

Paris ne mollit pas de même.

Il ne se résigna pas à voir ses députés chassés, errants, sans feu ni lieu, ou bientôt prisonniers au milieu des troupes, et le public exclu de leurs séances.

Le 24, la fermentation fut terrible.

Elle éclata le 25 de trois manières à la fois, par les électeurs, par la foule, par les soldats. Le siège de la Révolution se place a Paris.

Les électeurs s'étaient promis, après les élections, de se réunir encore pour compléter leurs instructions aux députés qu'ils avaient élus. Quoique le ministère leur en refusât la permission, le coup d'État du 23 les fit passer outre ; ils firent aussi leur coup d'État, et d'eux-mêmes se réunirent, le 25, rue Dauphine. Une misérable salle de traiteur occupée à ce moment même par une noce qui fit place, reçut d'abord l'assemblée des électeurs de Paris. Là, Paris, par leur organe, prit l'engagement de soutenir l'Assemblée nationale. L'un d'eux, Thuriot, leur conseilla d'aller à l'Hôtel de Ville, à la grande salle Saint-Jean, qu'on n'osa leur refuser.

Le jour même de la première assemblée des électeurs, comme si le cri : Aux armes ! eût retenti dans les casernes, les soldats des gardes françaises, retenus depuis plusieurs jours

forcèrent la consigne, se promenèrent dans Paris et vinrent, fraterniser avec le peuple au Palais-Royal.

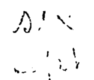
L'acte du 23, dans lequel le roi déclarait de la manière la plus forte *qu'il ne changerait jamais l'institution de l'armée* c'est-à-dire que la noblesse aurait toujours tous les grades, que le roturier ne pourrait monter, que le soldat mourrait soldat, cette déclaration insensée dut achever ce que la contagion révolutionnaire avait commencé.

La cour indignée, frémissante, mais encore plus effrayée, se décida, le 26 au soir, à accorder la réunion des ordres.

Elle eut lieu le lendemain 27. La joie fut excessive dans Versailles, insensée et folle. Le peuple fit des feux de joie ; il cria : Vive la Reine ! Il fallut qu'elle vînt au balcon. La foule lui demanda alors qu'elle lui montrât le Dauphin, en signe de réconciliation complète et de raccommodement. Elle y consentit encore, reparut avec son enfant. Et pendant ce temps elle appelait les troupes.

Mais pouvait-on bien dire qu'il y eut réunion? C'étaient toujours des ennemis qui maintenant étaient dans une même salle, se voyaient, se coudoyaient. Le clergé avait fait expressément ses réserves. Les protestations des nobles arrivaient une à une, comme autant de défis, et remplissaient des séances ; ceux qui venaient ne daignaient s'asseoir, ils erraient, se tenaient debout, comme simples spectateurs.

Ni la cour, ni Paris ne voulaient de compromis. Tout tournait à la violence ouverte. Les militaires de cour étaient impatients d'agir. Ils ne connaissaient que le soldat, que les forces brutes ; pleins de mépris pour le bourgeois, ils étaient bien convaincus qu'à la seule vue d'un uniforme, le peuple fuirait. Ils ne crurent pas nécessaire d'envoyer des troupes à Paris ; seulement, ils l'en



vironnèrent de régiments étrangers, ne s'inquiétant pas d'augmenter par là l'irritation populaire. Tous ces soldats allemands présentaient l'aspect d'une invasion autrichienne ou suisse ; les noms barbares de leurs régiments effarouchaient les oreilles.

La Bastille, assez défendue de ses épaisses murailles, venait de recevoir un renfort de Suisses. Elle avait des munitions, une monstrueuse masse de poudre, à faire sauter toute la ville. Les canons, en batterie sur les tours depuis le 30 juin, regardaient Paris de travers, et, tout chargés, passaient leur gueule menaçante entre les créneaux.

Du 23 juin au 12 juillet, de la menace du Roi à l'explosion du peuple, il y eut une halte étrange. C'était, dit un observateur, c'était un temps orageux, lourd, sombre, comme un songe agité et pénible, plein d'illusions, de trouble. Fausses alarmes, fausses nouvelles ; fables, inventions de toutes sortes. On savait, on ne savait pas. On voulait tout expliquer, tout deviner. On voyait des causes profondes même aux choses indifférentes. Des mouvements commençaient sans auteur et sans projet, d'eux-mêmes, d'un fonds général de défiance, de sourde colère. Le pavé brûlait, le sol était comme miné, vous entendiez dessous déjà gronder le volcan.

Le dimanche, 12 juillet au matin, jusqu'à dix heures, personne encore à Paris ne savait que la veille au soir le roi avait congédié son ministre Necker. Le premier qui en parla au Palais-Royal fut traité d'aristocrate, menacé. Mais la nouvelle se confirme, elle circule, la fureur aussi. . . À ce moment, il était midi, le canon du Palais-Royal vint à tonner. "On ne peut rendre, dit *l'Ami du roi*, le sombre sentiment de terreur dont ce bruit pénétra les âmes." Un jeune homme, Camille Desmoulins, sort du café de Foy, saute sur une table, tire l'épée, mon-

tre un pistolet : « Aux armes ! les Allemands du Champs-de-Mars entreront ce soir dans Paris pour égorger les habitants ! Arborons une cocarde ! » Il arrache une feuille d'arbre et la met à son chapeau : tout le monde en fait autant ; les arbres sont dépouillés.

« Point de théâtres ! point de danse ! c'est un jour de deuil ! » On va prendre au cabinet des figures de cire le buste de Necker ; d'autres, toujours là pour profiter des circonstances, y joignent celui d'Orléans. On les porte couverts de crêpes à travers Paris ; le cortège, armé de bâtons, d'épées, de pistolets, de haches, suit d'abord la rue Richelieu, puis, en tournant le boulevard, les rues Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Honoré, vient à la place Vendôme. Là, devant les hôtels des fermiers généraux, un détachement de dragons attendait le peuple ; il fondit sur lui, le dispersa, lui brisa son Necker ; un garde française sans armes resta ferme, et fut tué.

La cour, si près de Paris, ne pouvait rien ignorer. Elle resta immobile, n'envoya ni ordre, ni troupe. Elle attendait apparemment que le trouble, augmentant, devenant révolte et guerre, lui donnât un prétexte spécieux pour dissoudre l'Assemblée.

Vers l'après-midi, voyant monter le flot du peuple, le commandant Besenval mit ses Suisses dans les Champs-Élysées avec quatre pièces de canon, et réunit ses cavaliers sur la place Louis XV. Avant le soir, avant l'heure où l'on rentre le dimanche, la foule revenait par les Champs-Élysées, remplissait les Tuileries ; c'étaient généralement des promeneurs inoffensifs, des familles qui voulaient rentrer de bonne heure, « parce qu'il y avait du bruit. » Cependant, la vue de ces soldats allemands, en bataille sur place, ne laissait pas d'émouvoir. Des hommes dirent des injures, des enfants jetèrent des pierres. C'est alors

que Besenval, craignant à la fin qu'on ne lui reprochât à Versailles de n'avoir rien fait, donna l'ordre insensé, barbare, digne de son étourderie, de pousser ce peuple avec les dragons. Ils ne pouvaient se mouvoir dans cette masse compacte qu'en écrasant quelques personnes.

La foule, sortie des Tuileries avec des cris d'effroi et d'indignation, remplit Paris du récit de cette brutalité, de ces Allemands poussant leurs chevaux contre des femmes et des enfants, des vieillards. . .

Le lundi, 13 juillet, le député Guillotin, puis deux électeurs, allèrent à Versailles, et supplièrent l'Assemblée " de concourir à établir une garde bourgeoise." Ils firent un tableau effrayant de la crise de Paris. L'Assemblée vota deux députations, l'une au roi, l'autre à la ville. Elle ne tira du roi qu'une sèche et ingrate réponse, bien étrange quand le sang coulait : " Qu'il ne pouvait rien changer aux mesures qu'il avait prises, qu'il était seul juge de leur nécessité, que la présence des députés à Paris ne pouvait faire aucun bien. . ." L'Assemblée insista pour l'éloignement des troupes.

On déclara la séance permanente, et elle continua pendant soixante-douze heures. M. Lafayette, qui n'avait pas peu contribué au vigoureux arrêté, fut nommé vice-président.

Paris était cependant dans la plus vive anxiété. Le faubourg Saint-Honoré croyait de moment en moment voir entrer les troupes. Il n'était pas disposé à recevoir paisiblement les Croates et les Pandours.

Le peuple criait toujours : Des armes ! A quoi les électeurs répondaient : Si la ville en a, on ne peut les obtenir que par le prévôt des marchands, Flesselles.— Eh bien, envoyez-le chercher !

Flesselles alla à l'Hôtel de Ville, fut applaudi dans la Grève, dit paternellement : « Vous serez contents, mes amis, je suis votre père. » Il déclara dans la salle qu'il ne voulait présider que par élection du peuple. Là-dessus, nouveaux transports.

L'affaire des subsistances pressait autant que celle des armes. Le lieutenant de police, mandé par les électeurs, dit que les arrivages ne le regardaient en rien. La ville dut aviser à se nourrir comme elle pourrait. Tous ses abords étaient occupés par les troupes ; il fallait que les fermiers, les marchands qui apportaient les denrées, se hasardassent à traverser des postes et des camps d'étrangers, qui ne parlaient qu'allemand. En supposant qu'ils y arrivassent, ils trouvaient mille difficultés pour repasser les barrières.

Paris devait mourir de faim ou vaincre, et vaincre en un jour. Comment espérer ce miracle ? Il avait l'ennemi dans la ville même, à la Bastille et à l'École militaire, l'ennemi à toutes les barrières ; les gardes françaises, sauf un petit nombre, restaient dans leurs casernes, ne se décidaient pas encore. Que le miracle se fît par les Parisiens tout seuls, c'était presque ridicule à dire. Ils passaient pour une population douce, amollie, *bonne enfant*. Que ce peuple devînt tout à coup une armée aguerrie, rien n'était moins vraisemblable.

La situation était terrible, dénuée, de peu d'espoir, à voir le matériel. Mais le cœur était immense, chacun le sentait grandir d'heure en heure dans sa poitrine. Tous venaient, à l'Hôtel de Ville, s'offrir au combat ; c'étaient des corporations, des quartiers, qui formaient des légions de volontaires. La compagnie de l'arquebuse offrit ses services. L'École de chirurgie vint, Boyer en tête ; la Basoche voulait passer devant, combattre à

l'avant-garde ; tous ces jeunes gens juraient de mourir jusqu'au dernier.

Combattre? mais avec quoi : sans armes, sans fusils, sans poudre ?

L'arsenal, disait-on, était vide. Le peuple ne se tint pas content. Un invalide et un perruquier firent sentinelle aux environs, et bientôt ils virent sortir une grande quantité de poudre qui allait être embarquée pour Rouen. Ils coururent à l'Hôtel de Ville, et obligèrent les électeurs de faire apporter ces poudres. Un brave abbé se chargea de la mission périlleuse de les garder et de les distribuer au peuple.

Il ne manquait plus que les fusils.

Flesselles, ne sachant que dire, s'avise de les envoyer aux Célestins, aux Chartreux : "Les moines ont des armes cachées." Nouveau désappointement ; les Chartreux ouvrent, montrent tout ; la perquisition la plus exacte ne donne pas un fusil.

Les électeurs autorisèrent les districts à fabriquer cinquante mille piques, et elles furent forgées en trente-six heures ; mais ce temps si court était long pour une telle crise. Tout pouvait être fini dans la nuit.

Le vieux maréchal de Broglie, à qui toutes les forces militaires étaient confiées en ce moment, s'enveloppa bien de troupes, tint le roi en sûreté, mit en défense Versailles, à qui personne ne songeait, et laissa les vaines fumées de Paris se dissiper d'elles-mêmes.

III.

Versailles, avec un gouvernement organisé, un roi, des ministres, un général, une armée, n'était qu'hésitation, doute, incertitude, dans la plus complète anarchie morale.

Paris, bouleversé, délaissé de toute autorité légale, dans un désordre apparent, atteignit, le 14 juillet, ce qui moralement est l'ordre le plus profond, l'unanimité des esprits.

Le 13 juillet, Paris ne songeait qu'à se défendre. Le 14, il attaqua.

Le 13 au soir, il y avait encore des doutes, et il n'y en avait plus le matin. Le soir était plein de trouble, de fureur désordonnée. Le matin fut lumineux et d'une sérénité terrible.

Une idée se leva sur Paris avec le jour, et tous virent la même lumière. Une lumière dans les esprits, et dans chaque cœur une voix : Va, et tu prendras la Bastille !

Cela était impossible, insensé, étrange à dire. . . Et tous le crurent néanmoins. Et cela se fit.

La Bastille, pour être une vieille forteresse, n'en était pas moins imprenable, à moins d'y mettre plusieurs jours, et beaucoup d'artillerie. Le peuple n'avait, en cette crise, ni le temps, ni les moyens de faire un siège régulier. L'eût-il fait, la Bastille n'avait pas à craindre, ayant assez de vivres pour attendre un secours si proche, et d'immenses munitions de guerre. Ses murs de dix pieds d'épaisseur au sommet des tours, de trente ou quarante à la base, pouvaient rire longtemps des boulets ; et ses batteries, à elle, dont le feu plongeait sur Paris, auraient pu en attendant démolir tout le Marais, tout le faubourg Saint-Antoine. Ses tours, percées d'étroites croisées et de meurtrières, avec doubles et triples grilles, permettaient à la

garnison de faire en toute sûreté un affreux carnage des assaillants.

L'attaque de la Bastille ne fut nullement raisonnable. Ce fut un acte de foi.

Personne ne proposa, mais tous crurent, et tous agirent. Le long des rues, des quais, des ponts, des boulevards, la foule criait à la foule : À la Bastille ! à la Bastille ! . . . Et dans le tocsin qui sonnait, tous entendaient : A la Bastille !

Personne, je le répète, ne donna l'impulsion. Les parleurs du Palais-Royal passèrent le temps à dresser une liste de proscription, à juger à mort la reine, la Polignac, Artois, le prévôt Flesselles, d'autres encore. Les noms des vainqueurs de la Bastille n'offrent pas un seul des faiseurs de motions. Le Palais-Royal ne fut pas le point de départ, et ce n'est pas non plus au Palais-Royal que les vainqueurs ramenèrent les dépouilles et les prisonniers.

Encore moins les électeurs qui siégeaient à l'Hôtel de Ville eurent-ils l'idée de l'attaque. Loin de là, pour l'empêcher, pour prévenir le carnage que la Bastille pouvait faire si aisément, ils allèrent jusqu'à promettre au gouverneur que, s'il retirait ses canons, on ne l'attaquerait pas. Les électeurs ne trahissaient point, comme ils en furent accusés, mais ils n'avaient pas la foi.

Qui l'eut ? Celui qui eut aussi le dévouement, la force, pour accomplir sa foi. Qui ? le peuple, tout le monde.

Les vieillards qui ont eu le bonheur et le malheur de voir tout ce qui s'est fait dans ce demi-siècle unique où les siècles semblent entassés, déclarent que tout ce qui suivit de grand, de national, sous la République et l'Empire, eut cependant un caractère partiel, non unanime, que le seul 14 juillet fut le jour

du peuple entier. Qu'il reste donc, ce grand jour, qu'il reste une des fêtes éternelles du genre humain, non seulement pour avoir été le premier de la délivrance, mais pour avoir été le plus haut de la concorde !

Que se passa-t-il dans cette courte nuit, où personne ne dormit, pour qu'au matin, tout dissentiment, toute incertitude disparaissant avec l'ombre, ils eussent les mêmes pensées ?

On sait ce qui se fit au Palais-Royal, à l'Hôtel de Ville ; mais ce qui se passa au foyer du peuple, c'est là ce qu'il faudrait savoir.

Là pourtant, on le devine assez par ce qui suivit, là chacun fit dans son cœur le jugement dernier du passé, chacun avant de frapper, le condamna sans retour. . . L'histoire revint cette nuit-là, une longue histoire de souffrances, dans l'instinct vengeur du peuple. L'âme des pères qui, tant de siècles souffrirent, moururent en silence, revint dans les fils, et parla.

Hommes forts, hommes patients, jusque là si pacifiques, qui deviez frapper en ce jour le grand coup de la Providence, la vue de vos familles sans ressource autre que vous, n'amollit pas votre cœur. Loin de là, regardant une fois encore vos enfants endormis, ces enfants dont ce jour allait faire la destinée, votre pensée grandie embrassa les libres générations qui sortiraient de leur berceau, et sentit dans cette journée tout le combat de l'avenir ! . . .

L'avenir et le passé faisaient tous deux même réponse ; tous deux, ils dirent : Va ! . . . Et ce qui est hors du temps, hors de l'avenir et hors du passé, l'immuable Droit le disait aussi, l'immortel sentiment du Juste donna une assiette d'airain au cœur agité de l'homme, et lui dit : Va paisible, que t'importe ? quoi qu'il t'arrive, mort, vainqueur, je suis avec toi !

Et qu'est-ce que la Bastille faisait à ce peuple? Les hommes du peuple n'y entrèrent presque jamais. . . Mais la justice lui parlait, et une voix qui plus fortement encore parle au cœur, la voix de l'humanité et de la miséricorde; cette voix douce qui semble faible et qui renverse les tours, déjà depuis dix ans, elle faisait chanceler la Bastille.

Il faut dire vrai; si quelqu'un eut la gloire de la renverser, c'est cette femme intrépide qui si longtemps travailla à la délivrance de Latude contre toutes les puissances du monde.

Depuis ce temps, le peuple de la ville et du faubourg, qui sans cesse, dans ce lieu si fréquenté, passait, repassait dans son ombre, ne manquait pas de la maudire. Elle méritait bien cette haine, Il y avait bien d'autres prisons, mais celle-ci, c'était celle de l'arbitraire capricieux, du despotisme fantasque, de l'inquisition ecclésiastique et bureaucratique. La cour, si peu religieuse en ce siècle, avait fait de la Bastille le domicile des libres esprits, la prison de la pensée. Moins remplie sous Louis XVI, elle avait été plus dure et non moins injuste; on rougit pour la France d'être obligé de dire que le crime d'un des prisonniers était d'avoir donné un secret utile à notre marine! on craignit qu'il ne le portât ailleurs.

Le monde entier connaissait, haïssait la Bastille. Bastille, tyrannie, étaient dans toutes les langues, deux mots synonymes. Toutes les nations, à la nouvelle de sa ruine, se crurent délivrées.

En Russie, dans cet empire du mystère et du silence, cette Bastille monstrueuse entre l'Europe et l'Asie, la nouvelle arrivait à peine que vous auriez vu des hommes de toutes nations crier, pleurer, sur les places; ils se jetaient dans les bras l'un de l'autre, en se disant la nouvelle, " Comment ne pas pleurer! *La Bastille est prise.* "

Le matin même du grand jour, le peuple n'avait pas d'armes encore.

La poudre qu'il avait prise la veille, à l'arsenal, et mise à l'Hôtel de Ville, lui fut lentement distribuée pendant la nuit par trois hommes seulement. La distribution ayant cessé un moment vers deux heures, la foule désespérée enfonça les portes du magasin à coups de marteau ; chaque coup faisait feu sur les clous.

Point de fusils ! il fallait aller les prendre, les enlever des Invalides. Cela était très hasardeux. Les Invalides sont, il est vrai, une maison tout ouverte. Mais le gouverneur Sombreuil, vieux et brave militaire, avait reçu un fort détachement d'artillerie et des canons, sans compter ceux qu'il avait. Pour peu que ces canons servissent, la foule pouvait être prise en flanc par les régiments que Besenval avait à l'École militaire, facilement dispersée.

Ces régiments étrangers auraient-ils refusé d'agir ? Quoi qu'en dise Besenval, il est permis d'en douter. Ce qui apparait bien mieux, c'est que, laissé sans ordre, il était lui-même plein d'hésitation, et comme paralysé d'esprit. Le matin même, à cinq heures, il avait eu une visite étrange. Un homme entre, pâle, les yeux enflammés, la parole rapide et courte, le maintien audacieux. . . Le vieux fat, qui était l'officier le plus frivole de l'ancien régime, mais brave et froid, regarde l'homme, et le trouve beau ainsi : " Monsieur le baron, dit l'homme, il faut qu'on vous avertisse pour éviter la résistance. Les barrières seront brûlées aujourd'hui ; j'en suis sûr, et n'y peux rien, vous non plus. N'essayez pas de l'empêcher. "

Besenval n'eut pas peur. Mais il n'avait pas moins reçu le coup, subi l'effet moral. " Je lui trouvai, dit-il, je ne sais quoi

d'éloquent qui me frappa . . J'aurais dû le faire arrêter, et je n'en fis rien." C'étaient l'ancien régime et la révolution qui venaient de se voir face à face. et celle-ci laissait l'autre saisi de stupeur.

Il n'était pas neuf heures, et déjà trente mille hommes étaient devant les Invalides. On voyait en tête le procureur de la ville ; le comité des électeurs n'avait pas osé le refuser. On voyait quelques compagnies des gardes françaises, échappées de leur caserne. On remarquait au milieu les clercs de la Basoche, avec leur vieil habit rouge, et le curé de Saint-Étienne-du-Mont, qui, nommé président de l'assemblée réunie dans son église, ne déclina pas l'office périlleux de conduire la force armée.

Le vieux Sombreuil fut très habile. Il se présenta à la grille, dit qu'il avait effectivement des fusils, mais que c'était un dépôt qui lui était confié, que sa délicatesse de militaire et de gentilhomme ne lui permettait pas de trahir. Cet argument imprévu arrêta la foule tout court ; admirable candeur du peuple, à ce premier âge de la révolution. — Sombreuil ajoutait qu'il avait envoyé un courrier à Versailles, qu'il attendait la réponse, le tout avec force protestations d'attachement et d'amitié pour l'Hôtel de ville et la Ville en général.

La plupart voulaient attendre. Il se trouva là heureusement un homme moins scrupuleux qui empêcha la foule d'être ainsi mystifiée. Il n'y avait pas de temps à perdre ; et ces armes, à qui étaient-elles, sinon à la nation ? . . . On sauta dans les fossés, et l'hôtel fut envahi ; vingt-huit mille fusils furent trouvés dans les caves, enlevés, avec vingt pièces de canon.

Tout ceci entre neuf et onze. Mais courons à la Bastille.

Le gouverneur De Launey était sous les armes, dès le 13, dès

deux heures de nuit. Il n'avait négligé aucune précaution. Outre ses canons des tours, il en avait de l'Arsenal, qu'il mit dans la cour, chargés à mitraille. Sur les tours, il fit porter six voitures de pavés, de boulets et de ferraille, pour écraser les assaillants. Dans les meurtrières du bas, il avait placé douze gros fusils de rempart qui tiraient chacun une livre et demie de balles. En bas, il tenait ses soldats les plus sûrs, trente-deux Suisses, qui n'avaient aucun scrupule de tirer sur des Français. Ses quatre-vingt-deux invalides étaient pour la plupart dispersés, loin des portes, sur les tours. Il avait évacué les bâtiments avancés qui couvraient le pied de la forteresse.

Le 13, rien, sauf des injures que les passants venaient dire à la Bastille.

Le 14, vers minuit, sept coups de fusils sont tirés sur les factionnaires des tours. Alarme ! Le gouverneur monte avec l'état-major, reste une demi-heure, écoutant les bruits lointains de la ville ; n'entendant plus rien, il descend.

Le matin, beaucoup de peuple, et de moment en moment, des jeunes gens (du Palais-Royal ? ou autres). Ils crient qu'il faut leur donner des armes. On ne les écoute pas. On écoute, on introduit la députation pacifique de l'Hôtel de Ville, qui, vers dix heures, prie le gouverneur de retirer ses canons, promettant que, s'il ne tire point, on ne l'attaquera pas. Il accepte volontiers, n'ayant nul ordre de tirer, et, plein de joie, oblige les envoyés de déjeuner avec lui.

Comme ils sortaient, un homme arrive, qui parle d'un tout autre ton. Un homme violent, audacieux, sans respect humain, sans peur ni pitié, ne connaissant nul obstacle, ni délai, portant en lui le génie colérique de la Révolution. . . Il venait sommer la Bastille.

La terreur entre avec lui. La Bastille a peur ; le gouverneur ne sait pourquoi, mais il se trouble, il balbutie.

L'homme, c'était Thuriot, un dogue terrible, de la race de Danton ; nous le retrouverons deux fois, au commencement et à la fin ; sa parole est deux fois mortelle : il tue la Bastille, il tue Robespierre.

Il ne doit pas passer le pont, le gouverneur ne le veut pas, et il passe. De la première cour, il marche à la seconde ; nouveau refus, et il passe ; il franchit le second fossé par le pont-levis. Et le voilà en face de l'énorme grille de fer qui fermait la troisième cour. Celle-ci semblait moins une cour qu'un puits monstrueux, dont les huit tours, unies entre elles, formaient les parois. Ces affreux géants ne regardaient point du côté de cette cour, n'avaient point une fenêtre. A leurs pieds, dans leur ombre, était l'unique promenade du prisonnier ; perdu au fond de l'abîme, oppressé de ces masses énormes, il n'avait à contempler que l'inexorable nudité des murs. D'un côté seulement, on avait placé une horloge entre deux figures de captifs aux fers, comme pour enchaîner le temps et faire plus lourdement peser la lente succession des heures.

Là étaient les canons chargés, la garnison, l'état-major. Rien n'imposa à Thuriot. " Monsieur, dit-il au gouverneur, je vous somme au nom du peuple, au nom de l'honneur et de la patrie, de retirer vos canons, et de rendre la Bastille. " Et, se tournant vers la garnison, il répéta les mêmes mots.

Si M. De Launey eût été un vrai militaire, il n'eût pas introduit ainsi le parlementaire au cœur de la place ; encore moins, l'eût-il laissé haranguer la garnison. Mais il faut bien remarquer que les officiers de la Bastille étaient la plupart officiers par la grâce du lieutenant de police ; ceux mêmes qui n'avaient servi

jamais, portaient la croix de Saint-Louis. Tous, depuis le gouverneur jusqu'aux marmitons, avaient acheté leurs places. et ils en tiraient parti. Le gouverneur à ses soixante mille livres d'appointements, trouvait moyen chaque année d'en ajouter bien autant par ses rapines. Il nourrissait sa maison aux dépens des prisonniers ; il avait réduit leur chauffage, gagnait sur leur vin, sur leur triste mobilier. Chose impie, barbare, il louait à un jardinier le petit jardin de la Bastille, qui couvrait un bastion, et, pour ce misérable gain, il avait ôté aux prisonniers cette promenade, ainsi que celle des tours, c'est-à-dire l'air et la lumière.

Cette âme basse et avide avait encore une chose qui lui abaissait le courage, il savait qu'il était connu ; les terribles mémoires de Linguet avaient rendu De Launey illustre en Europe. La Bastille était haïe, mais le gouverneur était personellement haï. Les cris furieux du peuple, qu'il entendait, il les prenait pour lui-même ; il était plein de trouble et de peur.

Les paroles de Thuriot eurent un effet différent sur les Suisses et sur les Français. Les Suisses ne les comprirent pas ; leur capitaine, M. de Flue, était résolu à tenir. Mais l'état-major, mais les invalides, furent ébranlés : ces vieux soldats, en rapport habituel avec le peuple du faubourg, n'avaient nulle envie de tirer sur lui. Voilà la garnison divisée ; que feront les deux partis ? s'ils ne peuvent s'accorder, vont-ils tirer l'un sur l'autre ?

Le triste gouverneur, d'un ton apologétique, dit ce qui venait d'être convenu avec la ville. Il jura et fit jurer à la garnison, que s'ils n'étaient attaqués, ils ne commenceraient pas.

Thuriot ne s'en tient pas là. Il veut monter sur les tours, voir si effectivement les canons sont retirés. De Launey, qui n'en était pas a se repentir de l'avoir déjà laissé pénétrer si loin, refuse ; mais ses officiers le pressent, il monte avec Thuriot.

Les canons étaient reculés, masqués, toujours en direction.

La vue, de cette hauteur de cent quarante pieds, était immense, effrayante ; les rues, les places, pleines de peuple ; tout le jardin de l'arsenal comble d'hommes armés. . . Mais voilà de l'autre côté, une masse noire qui s'avance. . . C'est le faubourg Saint-Antoine.

Le gouverneur devint pâle. Il prend Thuriot au bras : " Qu'avez-vous fait? vous abusez du titre parlementaire! vous m'avez trahi!"

Tous deux étaient sur le bord, et De Launey avait une sentinelle sur la tour. Tout le monde dans la Bastille faisait serment au gouverneur ; il était, dans sa forteresse, le roi et la loi. Il pouvait se venger encore. . .

Mais ce fut tout au contraire Thuriot qui lui fit peur : " Monsieur, dit-il, un mot de plus, et je vous jure qu'un de nous deux tombera dans le fossé."

Au moment même, la sentinelle approche, aussi troublée que le gouverneur, et s'adressant à Thuriot : " De grâce, monsieur, montrez-vous, il n'y a pas de temps à perdre ; voilà qu'ils s'avancent. . . Ne vous voyant pas, ils vont attaquer." Il passa la tête aux créneaux ; et le peuple, le voyant en vie, et fièrement monté sur la tour, poussa une clameur immense de joie et d'applaudissement.

Thuriot descendit avec le gouverneur, traversa de nouveau la cour, et parlant encore à la garnison : " Je vais faire mon

rapport ; j'espère que le peuple ne se refusera pas à fournir une garde bourgeoise qui garde la Bastille avec vous. "

Le peuple s'imaginait entrer dans la Bastille, à la sortie de Thuriot. Quand il le vit partir pour faire son rapport à la Ville, il le prit pour traître et le menaça. L'impatience allait jusqu'à la fureur ; la foule prit trois invalides, et voulait les mettre en pièces. Elle s'empara d'une demoiselle qu'elle croyait être la fille du gouverneur ; il y en avait qui voulaient la brûler, s'il refusait de se rendre. D'autres l'arrachèrent de leurs mains.

Que deviendrons-nous, disaient-ils, si la Bastille n'est pas prise avant la nuit ? . . . Le gros Santerre, un brasseur que le faubourg s'était donné pour commandant, proposait d'incendier la place en plaçant de l'huile d'œillette et d'aspic, qu'on avait saisie la veille et qu'on enflammerait avec du phosphore. Il envoyait chercher des pompes.

Un charron, ancien soldat, sans s'amuser à ce parlage, se mit bravement à l'œuvre. Il avance, la hache à la main, monte sur le toit d'un petit corps de garde, voisin du premier pont-levis, et, sous une grêle de balles, il travaille paisiblement, coupe, abat les chaînes, fait tomber le pont. La foule passe ; elle est dans la cour.

On tirait à la fois des tours et des meurtrières qui étaient au bas. Les assaillants tombaient en foule, et ne faisaient aucun mal à la garnison. De tous les coups de fusil qu'ils tirèrent tout le jour, deux portèrent : un seul des assiégés fut tué.

Le comité des électeurs, qui déjà voyait arriver les blessés à l'Hôtel de Ville, qui déplorait l'effusion du sang, aurait voulu l'arrêter. Il n'y avait plus qu'un moyen pour cela, c'était de sommer la Bastille, au nom de la ville, et d'y faire entrer la garde bourgeoise. Le prévôt hésitait fort ; Fauchet insista ;

d'autres électeurs pressèrent. Ils allèrent, comme députés; mais, dans le feu et la fumée, ils ne furent pas même vus; ni la Bastille, ni le peuple, ne cessèrent de tirer. Les députés furent dans le plus grand péril.

Une seconde députation, le procureur de la ville marchant à la tête, avec un tambour et un drapeau, fut aperçue de la place. Les soldats qui étaient sur les tours arborèrent un drapeau blanc, renversèrent leurs armes. Le peuple cessa de tirer, suivit la députation, entra dans la cour. Arrivés là, ils furent accueillis d'une furieuse décharge qui coucha plusieurs hommes par terre, à côté des députés. Très probablement, les Suisses qui étaient en bas avec De Launey, ne tinrent compte des signes que faisaient les invalides.

La rage du peuple fut inexprimable. Depuis le matin, on disait que le gouverneur avait attiré la foule dans la cour pour tirer dessus; ils se crurent trompés deux fois et résolurent de périr ou de se venger des traîtres. A ceux qui les rappelaient, ils disaient dans leur transport: "Nos cadavres serviront du moins à combler les fossés!" Et ils allèrent obstinément, sans se décourager jamais, contre la fusillade, contre ces tours meurtrières, croyant qu'à force de mourir, ils pourraient les renverser.

Mais alors et de plus en plus, nombre d'hommes généreux qui n'avaient encore rien fait, s'indignèrent d'une lutte tellement inégale, qui n'était qu'un assassinat. Ils voulurent en être. Il n'y eut plus moyen de tenir les gardes françaises; tous prirent parti pour le peuple. Ils allèrent trouver les commandants nommés par la ville et les obligèrent de leur donner cinq canons. Deux colonnes se formèrent, l'une d'ouvriers et de bourgeois l'autre de gardes françaises. La première prit pour

son chef un jeune homme d'une taille et d'une force héroïques, Hullin, horloger de Genève, mais devenu domestique, chasseur du marquis de Conflans ; le costume hongrois du chasseur fut pris sans doute pour un uniforme ; les livrées de la servitude guidèrent le peuple au combat de la liberté. Le chef de l'autre colonne fut Élie, officier de fortune, du régiment de la reine, qui, d'abord, en habit bourgeois, prit son brillant uniforme, se désignant bravement aux siens et à l'ennemi. Dans ses soldats. il en avait un, admirable de vaillance, de jeunesse, de pureté, l'une des gloires de la France, Marceau, qui se contenta de combattre, et ne réclama rien dans l'honneur de la victoire.

Les choses n'étaient guère avancées quand ils arrivèrent. On avait poussé, allumé trois voitures de paille, brûlé les casernes et les cuisines. Et l'on ne savait plus que faire. Le désespoir du peuple retombait sur l'Hôtel de Ville. On accusait le prévôt, les électeurs, on les pressait avec menace d'ordonner le siège de la Bastille. Jamais on n'en put tirer l'ordre.

Divers moyens bizarres, étranges, étaient proposés aux électeurs pour prendre la forteresse. Un charpentier conseillait un ouvrage de charpenterie, une catapulte romaine pour lancer des pierres contre les murailles. Les commandants de la ville disaient qu'il fallait attaquer dans les règles, ouvrir la tranchée. Pendant ces longs et vains discours, on apporta, on lut un billet que l'on venait de saisir ; Besenval écrivait à De Launey de tenir jusqu'à la dernière extrémité.

Pour sentir le prix du temps, dans cette crise suprême, pour s'expliquer l'effroi du retard, il faut savoir qu'à chaque instant il y avait de fausses alertes. On supposait que la cour, instruite à deux heures de l'attaque de la Bastille, commencée depuis midi, prendrait ce moment pour lancer sur Paris ses Suisses et

ses Allemands. Ceux de l'École militaire passeraient-ils le jour sans agir? cela n'était pas vraisemblable. Ce que dit Besenval du peu de fond qu'il pouvait faire sur ses troupes, a l'air d'une excuse. Les Suisses se trouvèrent très fermes à la Bastille, il y parut au carnage; les dragons allemands avaient tiré plusieurs fois le 12, tué des gardes françaises; ceux-ci avaient tué des dragons; la haine du corps assurait la fidélité.

Le faubourg Saint-Honoré dépavait, se croyait attaqué de moment en moment; la Villette était dans les mêmes transes, et effectivement un régiment vint l'occuper, mais trop tard. Toute lenteur semblait trahison. La tergiversation du prévôt le rendait suspect, ainsi que les électeurs. La foule indignée sentit qu'elle perdait le temps avec eux. Un vieillard s'écrie: "Amis, que faisons-nous là avec ces traîtres? allons plutôt à la Bastille!" Tout s'écoula; les électeurs stupéfaits se trouvèrent seuls. . . L'un d'eux sort, et rentrant tout pâle, avec le visage d'un spectre: "Vous n'avez pas deux minutes à vivre, si vous restez. . . La Grève frémit de rage. . . Les voilà qui montent. . ." Ils n'essayèrent pas de fuir, et c'est ce qui les sauva.

Toute la fureur du peuple se concentra sur le prévôt des marchands. Les envoyés des districts venaient successivement lui jeter sa trahison à la face. Une partie des électeurs se voyant compromis devant le peuple, par son imprudence et par ses mensonges, tournèrent contre lui, l'accusèrent. D'autres, le bon vieux Dussaulx (le traducteur de Juvénal), l'intrépide Fauchet, essayèrent de le défendre, innocent ou coupable, de le sauver de la mort. Forcé par le peuple de passer du bureau dans la grande salle Saint-Jean, ils l'entourèrent, et Fauchet s'assit à côté de lui. Les affres de la mort étaient sur son vi-

sage ; « je le voyais, dit Dussaulx, mâchant sa dernière bouchée de pain,» elle lui restait aux dents, et il la garda deux heures sans venir à bout de l'avaler. Environné de papiers, de lettres, de gens qui venaient lui parler d'affaires, au milieu des cris de mort, il faisait effort pour répondre avec affabilité. Ceux du Palais-Royal et du district de Saint-Roch étant les plus acharnés, Fauchet y courut pour demander grâce. Le district était assemblé dans l'église de Saint-Roch ; deux fois, Fauchet monta en chaire, priant, pleurant, disant les paroles ardentes que son grand cœur pouvait trouver dans cette nécessité ; sa robe, toute criblée des balles de la Bastille, était éloquente aussi ; elle priait pour le peuple même, pour l'honneur de ce grand jour, pour laisser pur et sans tache le berceau de la liberté.

Le prévôt, les électeurs restaient à la salle Saint-Jean, entre la vie et la mort, plusieurs fois couchés en joue. « Tous ceux qui étaient là, dit Dussaulx, étaient comme des sauvages : » parfois, ils écoutaient, regardaient en silence ; parfois, un murmure terrible, comme un tonnerre sourd, sortait de la foule. Plusieurs parlaient et criaient, mais la plupart étaient étourdis de la nouveauté du spectacle. Les bruits, les voix, les nouvelles, les alarmes, les lettres saisies, les découvertes vraies ou fausses, tant de secrets révélés, tant d'hommes amenés au tribunal, brouillaient l'esprit et la raison ; un des électeurs disait : « N'est-ce pas le jugement dernier?. . .» L'étourdissement était arrivé à ce point qu'on avait tout oublié, le prévôt et la Bastille.

Il était cinq heures et demie. Un cri monte de la Grève. Un grand bruit, d'abord lointain, éclate, avance, se rapproche avec la rapidité, le fracas de la tempête. . . La Bastille est prise !

Dans cette salle déjà pleine, il entre d'un coup mille hom-

mes, et dix mille poussaient derrière. Les boiseries craquent, les bancs se renversent, la barrière est poussée sur le bureau, le bureau sur le président.

Tous armés, de façons bizarres, les uns presque nus, d'autres vêtus de toutes couleurs. Un homme était porté sur les épaules et couronné de lauriers, c'était Élie, toutes les dépouilles et les prisonniers autour. En tête, parmi ce fracas où l'on n'aurait pas entendu la foudre, marchait un jeune homme recueilli et plein de religion; il portait suspendue et percée de sa baïonnette une chose impie, trois fois maudite, le règlement de la Bastille.

Les clefs aussi étaient portées, ces clefs monstrueuses, ignobles, grossières, usées par les siècles et par les douleurs des hommes. Le hasard ou la Providence voulut qu'elles fussent remises à un homme qui ne les connaissait que trop, à un ancien prisonnier. L'Assemblée nationale les plaça dans ses Archives, la vieille machine des tyrans, à côté des lois qui ont brisé les tyrans. Nous les tenons encore aujourd'hui ces clefs, dans l'armoire de fer des Archives de la France... Ah! puissent dans l'armoire de fer, venir s'enfermer les clefs de toutes les Bastilles du monde.!

La Bastille ne fut pas prise, il faut le dire, elle se livra. Sa mauvaise conscience la troubla, la rendit folle et lui fit perdre l'esprit.

Les uns voulaient qu'on se rendît, les autres tiraient, surtout les Suisses, qui, cinq heures durant, sans péril, n'ayant nulle chance d'être atteints, désignèrent, visèrent à leur aise, abattirent qui ils voulaient. Ils tuèrent quatre-vingt-trois hommes, en blessèrent quatre-vingt-huit. Vingt des morts étaient de

pauvres pères de famille qui laissaient des femmes, des enfants pour mourir de faim.

La honte de cette guerre sans danger, l'horreur de verser le sang français, qui ne touchaient guère les Suisses, finirent par faire tomber les armes des mains des invalides. Les sous-officiers, à quatre heures, supplièrent De Launey de finir ces assassinats. Il savait ce qu'il méritait ; mourir pour mourir, il eut envie un moment de se faire sauter, idée horriblement féroce : il aurait détruit un tiers de Paris. Ses trente-cinq barils de poudre auraient soulevé la Bastille dans les airs, écrasé, enseveli tout le faubourg, tout le Marais, tout le quartier de l'Arsenal. . . Il prit la mèche d'un canon. Deux sous-officiers empêchèrent le crime ; ils croisèrent la baïonnette, et lui fermèrent l'accès des poudres. Il fit mine alors de se tuer, et prit un couteau qu'on lui arracha,

Il avait perdu la tête, et ne pouvait donner d'ordre. Quand les gardes françaises eurent mis leurs canons en batterie, et tiré (selon quelques-uns), le capitaine des Suisses vit bien qu'il fallait traiter ; il écrivit, il passa un billet où il demandait à sortir avec les honneurs de la guerre.—Refusé.— Puis, la vie sauve.—Hullin et Élie promirent.

La difficulté était de faire exécuter la promesse. Empêcher une vengeance entassée depuis des siècles, irritée par tant de meurtres que venait de faire la Bastille, qui pouvait cela?. . . Une autorité qui datait d'une heure, qui venait de la Grève à peine, qui n'était même connue que des deux petites bandes de l'avant-garde, n'était pas pour contenir cent mille hommes qui suivaient.

La foule était enragée, aveugle, ivre de son danger même. Elle ne tua cependant qu'un seul homme dans la place ; elle

épargna ses ennemis les Suisses, qu'à leurs sarraux elle prenait pour des domestiques ou des prisonniers ; elle blessa, maltraita ses amis les invalides. Elle aurait voulu pouvoir exterminer la Bastille ; elle brisa les deux esclaves du cadran à coups de pierres: elle monta aux tours pour insulter les canons.

On alla vite aux cachots délivrer les prisonniers ; deux étaient devenus fous. L'un, effarouché du bruit, voulait se mettre en défense ; il fut tout surpris quand ceux qui brisèrent sa porte se jetèrent dans ses bras en le mouillant de leurs larmes. Un autre, qui avait une barbe jusqu'à la ceinture, demanda comment se portait Louis XV ; il croyait qu'il régnait encore. A ceux qui demandaient son nom, il disait qu'il s'appelait le Major de l'Immensité.

Les vainqueurs n'avaient pas fini ; ils soutenaient dans la rue Saint-Antoine un autre combat. En avançant vers la Grève, ils rencontraient de proche en proche des foules d'hommes, qui, n'ayant pas pris part au combat, voulaient pourtant faire quelque chose, tout au moins massacrer les prisonniers. L'un fut tué dès la rue des Tournelles, un autre sur le quai. Des femmes suivaient échevelées, qui venaient de reconnaître leurs maris parmi les morts, et elles les laissaient là pour courir aux assassins ; l'une d'elles, écumante, demandait à tout le monde qu'on lui donnât un couteau.

De Launey était mené, soutenu, dans ce grand péril, par deux hommes de cœur et d'une force peu commune, Hullin et un autre. Ce dernier alla jusqu'au Petit-Antoine, et fut arraché de lui par un tourbillon de foule. Hullin ne lâcha pas prise. Conduire son homme de là à la Grève, qui est si près, c'était plus que les douze travaux d'Hercule. Ne sachant plus comment faire, et voyant qu'on ne connaissait De Launey qu'à

une chose, que seul il était sans chapeau, il eut l'idée héroïque de lui mettre le sien sur la tête, et dès ce moment reçut les coups qu'on lui destinait. Il passa enfin l'Arcade-Saint-Jean ; s'il pouvait lui faire monter le perron, le lancer dans l'escalier, tout était fini. La foule le voyait bien ; aussi, de son côté, fit-elle un furieux effort. La force de géant qu'Hullin avait déployée ne lui servit plus ici. Étreint du boa énorme que la masse tourbillonnante serrait et resserrait sur lui, il perdit terre, fut poussé, repoussé, lancé sur la pierre. Il se releva par deux fois. A la seconde, il vit dans l'air, au bout d'une pique, la tête de De Launey.

Une autre scène se passait dans la salle Saint-Jean. Les prisonniers étaient là, en grand danger de mort ; on s'acharnait surtout contre trois invalides qu'on croyait avoir été les canonniers de la Bastille. L'un était blessé ; le commandant De la Salle, par d'incroyables efforts, en invoquant son titre de commandant, vint à bout de le sauver ; pendant qu'il le menait dehors, les deux autres furent entraînés, accrochés à la lanterne du coin de la Vannerie, en face de l'Hôtel de Ville.

Ce grand mouvement, qui semblait avoir fait oublier Flesselles, fut pourtant ce qui le perdit. Ses implacables accusateurs du Palais-Royal, peu nombreux, mais mécontents de voir la foule occ[illegible] toute autre affaire, se tenaient près du bureau, le me[illegible] le sommaient de les suivre. . . Il finit par leur céder, [illegible] si longue attente de la mort lui parût pire que la mo[illegible] qu'il espérât échapper dans la préoccupation [illegible]rand événement du jour. " Eh bien, messieurs [illegible] au Palais-Royal." Il n'était pas au quai, [illegible]me lui cassa la tête d'un coup de [illegible]

La masse du peuple accumulé dans la salle ne demandait pas de sang ; il le voyait couler avec stupeur, dit le témoin oculaire. Il regardait bouche béante ce prodigieux spectacle, bizarre, étrange à rendre fou. Les armes du moyen âge, de tous les âges, se mêlaient ; les siècles étaient présents. Élie, debout sur une table, le casque en tête, à la main son épée faussée à trois places, semblait un guerrier romain. Il était tout entouré de prisonniers, et priait pour eux. Les gardes françaises demandaient pour récompense la grâce des prisonniers.

A ce moment, on amène, on apporte plutôt, un homme, suivi de sa femme ; c'était le prince de Montbarrey, ancien ministre, arrêté à la barrière. La femme s'évanouit ; l'homme est jeté sur le bureau, tenu sous les bras de douze hommes, plié en deux. . . Le pauvre diable, dans cette étrange attitude, expliqua qu'il n'était plus ministre depuis longtemps, que son fils avait eu grande part à la révolution de sa province. . . Le commandant De la Salle parlait pour lui et s'exposait beaucoup lui-même. Cependant, on s'adoucit, on lâcha prise un moment. De la Salle, qui était très fort, enleva le malheureux. . . Ce coup de force plut au peuple, et fut applaudi. . . .

Au moment même, le brave et excellent Élie trouva moyen de finir d'un coup tout procès, tout jugement. Il aperçut les enfants du service de la Bastille, et se mit à crier : " Grâce pour les enfants ! grâce ! "

Vous auriez vu alors les visages bruns, les mains noircies par la poudre, qui commençaient à se laver de grosses larmes, comme tombent après l'orage de grosses gouttes de pluie. . . I ne fut plus question de justice, ni de vengeance. Le trib était brisé. Élie avait vaincu les vainqueurs de la Bastill

firent jurer aux prisonniers fidélité à la nation, et les emmenèrent avec eux ; les invalides s'en allèrent paisiblement à leur hôtel ; les gardes françaises s'emparèrent des Suisses, les mirent en sûreté dans leurs rangs, les conduisirent à leurs propres casernes, les logèrent et les nourrirent.

Les veuves, chose admirable ! se montrèrent aussi magnanimes. Indigentes et chargées d'enfants, elles ne voulurent pas recevoir seules une petite somme qui leur fut distribuée ; elles mirent dans le partage la veuve d'un pauvre invalide, qui avait empêché la Bastille de sauter, et qui fut tué par méprise. La femme de l'assiégé fut ainsi comme adoptée par celles des assiégeants.

Inoubliables jours ! Qui suis-je pour les avoir contés ? Je ne sais pas encore, je ne saurai jamais comment j'ai pu les reproduire. L'incroyable bonheur de retrouver cela si vivant, si brûlant, après soixante années, m'avait grandi le cœur d'une joie héroïque, et mon papier semblait enivré de mes larmes.

O France, vous êtes sauvée ! ô monde, vous êtes sauvé ! . . . Je revois au ciel ma jeune lueur, où j'espérai si longtemps, la lumière de Jeanne d'Arc. . . Que m'importe que, de fille, elle soit devenue un jeune homme, Hoche, Marceau, Joubert ou Kléber.

Grande époque, moment sublime, où les plus guerriers des hommes sont pourtant les hommes de la paix ! où le Droit, si longtemps pleuré, se retrouve à la fin des temps ; où la Grâce, au nom de laquelle la tyrannie nous écrasa, se retrouve concordante, identique à la Justice.



NOTES

NOTES.

I. THE TAKING OF THE BASTILLE.

Jules Michelet (1798—1874); born in Paris and schooled from childhood to hardships and untiring study, he early made his mark as a professor and writer in the field of history. His works especially his *Histoire de France* and his *Histoire de la Révolution française* (from which our piece, in a condensed form, is taken) are justly admired, more, perhaps, for vividness of style and glowing enthusiasm than for the qualities of impartiality and accuracy, commonly found in great historians. A thinker of the liberal party, his ardent nature often led him to palliate revolutionary excesses while passing bitter judgments against monarchy, catholicism and, within the latter, the order of Jesuits, which he attacked with relentless energy. Besides historical works he wrote several on natural history, as l'*Oiseau*, l'*Insecte*, la *Mer*, in which his luxuriant fancy is supported by original and careful researches.

P. 3, L. 1. *Louis XV*, mentioned here incidentally as the Bastille was taken under his successor. There have been several kings of this name in the Bourbon dynasty. 1. *Louis XIII* (1610—1643), who succeeded *Henri IV*, founder of the dynasty. 2. *Louis XIV* (1643—1715), his son, whose long reign, marked at the outset by a glorious revival in all the spheres of national activity, was saddened at the close by reverses and impoverishment. At his death the crown passed, for want of more immediate heirs, to his great-grandson, namely: 3. *Louis XV* (1715—1774), an idle and dissolute monarch. 4. *Louis XVI* (1774—93), his grandson, honest man but irresolute king, in whose innocent person atone-

ment for long years of misgovernment and despotism was to be made. 5. *Louis XVII*, his son, died a child (1795), in the prison in which revolutionary hatred had confined him. 6. *Louis XVIII* (1814—24), brother of Louis XVI., was restored to the throne at the fall of Napoleon I.

Madame (marquise) de Pompadour, a notorious mistress of Louis XV, for years intrusted with a pernicious power in the affairs of the kingdom.

L. 2. *Quesnay* (1694—1774), known as a physician and also as a writer on political economy.

L. 8. *se trouble*, 'is put out of countenance.'

L. 14. *il* is understood; *d'un coup*, 'at once.'

L. 16. *Bastilles*, originally isolated forts outside the walls of a city; here 'state-fortresses' or prisons, to which criminals of high rank and political offenders were committed. In the singular, and specifically, the name *Bastille* is applied to the famous fortress, erected in the XIVth century, the 8 gigantic towers of which arose, close to the walls of Paris, at the Saint-Antoine gate, a perpetual threat and reminder of royal despotism. To-day, a column surmounted by the figure of a genius stands on its former site.

P. 4, L. 6. *les jansénistes*, adherents of Jansenius, a theologian of the XVIIth century; in the XVIIIth, the name was applied more generally to those catholics opposed to the policy and loose maxims of morals imputed to the Jesuits. This quarrel ended in the defeat and subsequent persecution of the Jansenists. The order of the Jesuits itself was expelled from France in 1767, so what is said here of their baneful influence applies only to a limited period under Louis XIV and Louis XV.

antres à conversions, caves, i. e. dungeons, in which heretics were confined with a view to converting them.

L. 7. *plombs, puits*, leads, pits; notorious prisons in the ducal palace of Venice; the former, prison cells under the lead-covered

roofs and insufferably hot in summer; the latter, underground dungeons.

L. 14. *le lieutenant (général) de police*, i. e. the magistrate in whose hands was intrusted the general police of the kingdom.

L. 17. *Châteauneuf, etc.*, 3 ministers of the king's household (or 'interior'), between 1676 and 1775; their family-name was *Phélypeaux*, they are mentioned here under individual titles taken from their feudal estates.

L. 20. *des lettres de cachet*, generally a 'sealed order' of the king; here, and specifically, an order of arrest issued by the king out of the usual course of justice, and from which there was no relief except in his own mercy. First used by the kings in the case of exceptional political offences, this extra-legal power was left by the indolent Louis XV to fall into the hands of greedy and unscrupulous ministers and became finally a ready instrument of discipline or vengeance at the bid of all influential persons; in spite of universal protestations these 'lettres de cachet' were used until the revolution.

L. 23. *des philosophes*, i. e. some of the leaders of the intellectual movement which, in the second part of the XVIIIth century, emancipated men's minds from the absolute sway of ecclesiastical and monarchical traditions, prominent among whom were Voltaire and Diderot; the word may be rendered by 'free thinkers.'

L. 24. *Fréret*, an inoffensive scholar and historian of the same century.

L. 25. *intendants*, i. e. 'superintendents' or administrators of a province for the king; *gens en place*, office holders; *à lui seul*, 'alone.'

P. 5, L. 11. *Dispensons, etc.*, these words are placed in the mouths of the agents and exponents of despotic rule, 'let us relieve the king,' etc.

L. 12. *un milieu*, 'a half way stage.'

L. 16. *les siens*, i. e. 'his family.'

L. 21. *vipères*, figuratively: 'venomous tales.'

L. 22. *Qu'une âme, etc.*, 'Oh! that a soul should perish in the souls (i. e. in the memories) of others.'

P. 6, L. 6. *Lazare*, Lazarus, fig. 'a wretched man.'

L. 8. *s'étaient adoucies*, i. e. the rules of all prisons had been made milder.

L. 14. *Mémoires de Linguet*, relations of the inner life and hardships of the Bastille by a former prisoner, Linguet, a lawyer and journalist, who was confined there in 1779 for some bold political writings; he was guillotined under the revolution (1794).

L. 15. *Latude*, made famous by his long detention (35 years) in various fortresses as well as by several bold escapes, which always ended in his recapture; his crime was a rather harmless offence against Madame de Pompadour. He lived nearly 20 years after his release, dying in 1805.

L. 21. *qui devait, etc.*, which was to wear out, etc., i. e. to prove of a harder substance than all these prisons and survive them.

L. 22. *Vincennes, etc.*, state fortresses and prisons in the vicinity of Paris. *Bicêtre* was, moreover, and is still, an asylum for the insane.

L. 25. *tel quel*, 'such as he was.'

P. 6. L. 7, *à je ne sais quel, etc.*, 'to a philanthropist, I do not remember whom.'

L. 8. *frémit*, 'trembles with indignation.'

L. 9. *coureur de cachets*, 'a private teacher;' the name alludes to the tickets (*cachets*), which such teachers sell to pupils and each one of which represents a lesson to be given; *répétiteur*, a tutor.

L. 24. *inouïe dans le bien*, 'unheard of in the doing of good.' *mettant*, here 'displaying;' the direct object is *âpreté*.

L. 27. *lâcher prise*, 'to let go one's hold.'

P. 8. L. 1. *Calvaire*, Calvary; fig. 'self sacrifice.'

L. 4. *faire la cour*, to court, 'to show attentions.'

L. 12. *Mesdames;* a distinctive appellation given to the royal princesses of France, sisters or daughters of a king; in this case the

daughters of Louis XV and aunts of the reigning king, Louis XVI. The king's next brother was also spoken of as *Monsieur*.

L. 16. *la partie est forte*, 'the odds are great against her.'

L. 17. *un abbé de cour*, not an 'abbot' but an 'abbé,' i. e. one of the not much respected class of churchmen who, never assuming either the orders or the duties of their calling, remained in the vicinity of the court, hoping to obtain some church living as a reward for their complaisances to the great.

L. 16. *il s'agit*, 'it is about.'

L. 17. *s'en mêler*, 'meddle with it.'

L. 20. *Marie-Antoinette*, the queen; born in Vienna (Austria) in 1755 and guillotined in 1793.

L. 24. *le cardinal de Rohan*, known for his profligacy, though one of the first dignitaries of the French church; *polisson*, 'scallawag.'

L. 27. *M. de Sartine*, a former lieutenant-general of police, through whose agency Latude had been put in prison. *en place*, in office.

L. 30. *faire tort*, to do an injury.

P. 9, L. 2. *le Châtelet, etc.*, prisons in or about Paris.

L. 5. *à la légère*, 'without strong motives.'

L. 6. *Instrumentum regni*, Latin words quoted from Tacitus: 'the very arm of government.'

L. 9. *prendre son parti*, 'to make up one's mind to something.'

L. 12. *Voici qui est fort*, 'this is too much.'

L. 21. *en rester là*, to stop there, to abide by what has been said.

L. 25. *l'homme de la reine*, the queen's protégé or chosen servant, baron de Breteuil, minister of the king's household from 1783—87.

L. 26. *l'Académie*, a literary institution founded by cardinal Richelieu in 1635 and composed of forty members selected from among the most eminent French writers; the membership is mostly honorary and involves no special duty; the Academy has however assumed the task of making and maintaining a standard dictionary of the French language, and has, intrusted in its hands, funds from the income of which it awards at stated intervals prizes either for virtue or for literary merit.

L. 28. *motiver*, 'to explain', to give motives.

P. 10, L. 2. *que sur raison, etc.*, 'except on grounds,' etc.

L. 4. *arbitraire*, a noun, arbitrariness, despotism.

L. 7. In 1788 France had arrived at the very verge of dissolution, owing to the prodigalities and misgovernment, which prevailed under Louis XIV and Louis XV. All palliatives proving vain, king Louis XVI decided upon calling the nation to his councils and convoked the 'States-General,' an assembly of delegates, sent respectively by the three orders of the kingdom: nobility, clergy and commons (the latter called in French *tiers-état*, i. e. 'third estate'). The States-General had been called together in previous critical passes of the monarchy, but never under such ominous circumstances; the government was weak, corrupt and bankrupt; the people starved, burdened by excessive taxation; all classes were upheaved by revolutionary ideas, which had shortly before found an eloquent and bold exponent in the celebrated writer, Jean-Jacques Rousseau; all this made of this assembly, which met in Versailles, the king's residence, in the spring of 1789, a momentous event for the nation, whose hopes were staked thereon, and for the monarchy, distrustful from the first of this body called into existence by itself.

L. 11. *d'une fois*, 'at one bound;' *du néant à l'être*, from nothingness into existence.

L. 14. *il y a paru*, impersonal form: 'this was shown.'

L. 16. *des cahiers*, 'memorials of grievances' sent by the provincial assemblies to be submitted to the States-General.

L. 21. The king, acting under liberal influence, had granted to the commons double representation, i. e. for each delegate from either the clergy or the nobility there were two delegates from the 'third-estate.' Soon, however, swayed by the anti-reform element at court, he required the three orders to meet, and vote, separately, thus annulling the preponderance granted to the commons. But as the latter, with a number of the clergy and some of the nobles, continued to assemble and deliberate in joint assembly, the king,

on the 23th of June, renewed his order that they should separate, threatening, in case of disobedience, to dismiss them.

L. 27. *les Communes*, Commons; 'third-estate' delegates.

P. 11, L. 11. *sans feu ni lieu*, without hearth nor home, 'homeless.'

L. 17. *Les électeurs;* the deputies of the Commons had not been elected directly by the people, but by 'electors' who, themselves, held their power from the primary assemblies in each town; having once elected the deputies to the States-General these electors had no longer a legal existence.

L. 20. *coup d'État*, a stroke of policy, carried out with suddenness; *passer outre*, 'to go on undeterred.'

L. 26. *l'Hôtel de Ville*, City-Hall, a famous and beautiful edifice at a short distance from, and on the right bank of the Seine. Burned to the ground in 1871 by the 'Commune,' it has been rebuilt on similar plans with increased magnificence.

L. 30. *gardes françaises*, a regiment (4000 men) of picked troops assigned to the guard of the king; in the singular the adjective remains feminine: *un garde française.* Garrisoned in Paris, they sided with the people at the outbreak of the revolution and were disbanded shortly after.

P. 12, L. 1. *forcer la consigne*, 'to disobey orders.'

L. 2. le *Palais-Royal*, a palace built by cardinal Richelieu and by him given to the king; at that time the property of the dukes of Orleans. Adjacent to it is a large garden, then a favorite resort for idlers and politicians, which is meant here.

L. 6. *le roturier, etc.*, 'the commoner would be denied promotion.'

L. 10. *ordres*, i. e. the joint deliberations of the delegates of the three estates.

L. 14. *le Dauphin*, name taken from the province *Dauphiné*, S. E. France, and used to designate the immediate heir to a French king, under the old monarchy. This child, four years old then, is known in history as Louis XVII.

P. 13, L. 1. *ne s'inquiétant pas de, etc.*, 'not considering the danger of.' etc.

L. 2. *soldats allemands*, a number of regiments recruited abroad, chiefly in Austria and Switzerland. These troops, ignorant of the French language, and obeying their officers blindly, were supposed to be more reliable in the case of an outbreak of the people.

L. 7. *à faire sauter*, 'enough to blow up.'

L. 9. *de travers*, 'askance.'

L. 24. *Necker*, a banker of Geneva, to whom the king, in one of his fits of reform, had intrusted the ministry of finances. Hated by the court as a reformer, a foreigner and a protestant, he was sustained by public opinion, and his dismissal was considered a victory of the courtiers over the people. Necker's moderate liberalism could not keep step with the onward course of the revolution, so after being recalled for a time, he gladly left France, before the reign of Terror, for his own country, where he died in 1804. A writer of no mean attainments himself, he was the father of the celebrated author, Mme. de Staël.

L. 25. *traiter de*, 'to call.'

L. 27. *le canon, etc.*, a gun in the Palais-Royal garden, fired every day at noon by the rays of the sun. *venir à*, 'to happen.'

L. 28. *l'Ami du roi*, a newspaper. *Camille Desmoulins* (1760—94), then a briefless barrister, later a journalist and member of the national convention; he fomented the early excesses of the revolution, but, after the death of the king and queen, showing signs of moderation, he, with the chiefs of his party, the Dantonists (v. n. p. 25, 4), was arrested and sent to the guillotine.

P. 14, L. 1. *le Champ-de-Mars*, a vast open field on the left bank of the Seine, where the foreign troops were kept in barracks.

L. 3. *Arborons, etc.*, 'let us wear badges,' i. e. a rallying sign.

L. 7. *le cabinet des figures de cire*, a waxfigure show.

L. 9. *d'Orléans*, duke of Orleans, descendant of a younger brother of Louis XIV, cousin of the king and father of Louis-Philippe, king of the French from 1830—48; this worthless prince hoped, by fomenting the revolutionary movement, to supplant the king, whom he hated; carried away by the events, he went so far as

to vote in the convention for his cousin's death; this, however. did not allay the people's distrust of his ambition and he was finally guillotined in 1794.

L. 18. *fermiers généraux*, 'tax-farmers;' an association of financiers, who leased from the king certain branches of revenue (salt, tolls, etc.); very exacting in the collection of hateful imposts and growing wealthy at the cost of a starving people, they were highly unpopular and, under the revolution, were indiscriminately arrested and executed.

L. 22. *Besenval*, the military commander of Paris and prominent at court, though of foreign extraction. *les Champs-Elysées*, a vast avenue, leading from the *place Louis XV* (to day *place de la Concorde*) out to the wooded outskirts of Paris.

L. 26. *les Tuileries*, a palace built in the XVIth century on the site of a tile kiln (*tuilerie*) and occupied by the kings during their stays in Paris; between the palace and *place Louis XV* extended a public garden, which is meant here. The palace itself was destroyed during the Commune (1871).

L. 29. *ne laissait pas de*, did not fail to; 'was not without.'

P. 15, L. 10. *Guillotin*, a physician and deputy from Paris to the States-General, famous for his, humanely meant, invention of the guillotine, which was substituted in 1789 for the former many and cruel methods of inflicting capital punishment.

L. 21. *M.* (*marquis de*) *Lafayette* (1757—1834), well known for his participation in the American war of Independence and in the French revolution; then a deputy to the States-General.

L. 25. *Croates et Pandours*, cavalry troops recruited in Austria; 'Croatians and Bohemians.'

L. 29. *le prévôt des marchands*, the head of the city government; so called in Paris and Lyons, but in other cities and towns *maire* (mayor). This officer, elected by the 'worthiest' among *the burgesses*, was the legal representative and defender of the city against the king's government, but the incumbent at that time, Flesselles,

sympathized with the court and did his best to thwart the popular uprising.

P. 16, L. 1. *la Grève*, lit. 'the Beach,' a square in front of the Hôtel de Ville and bordering on the Seine; in those days the spot on which criminals were executed.

L. 16. *l'École Militaire*, a military school on the Champ-de-Mars for the sons of officers and noblemen. The foreign troops were in barracks there.

L. 21. *bonne enfant*, an adjective here: 'good-natured.'

L. 26. *la compagnie de l'arquebuse*, an association of marksmen.

L. 30. *Boyer* (1757—1833), a noted surgeon. *la Basoche*, the corporation of lawyers' clerks under the ancient regime.

P. 17, L. 6. *un invalide*, a disabled soldier and, specifically, an inmate of the *Hôtel des Invalides*, the 'soldier's home,' founded by Louis XIV and situated on the Champ-de-Mars.

L. 14. *le Célestins, les Chartreux*, the Celestine-, the Charterfriars, two orders of monks dispersed by the revolution. Here the buildings of these orders.

L. 22. *de Broglie* (pronounce Broy'), the minister of war.

P. 18, L. 17. *à moins d'y mettre*, 'except by taking.'

L. 19. *l'eût-il fait*, for *s'il l'eût fait*, 'even though they had done so.'

L. 24. *à elle*, used to reinforce the possessive preceding, 'its own batteries.'

L. 25. *le Marais*, a district in the Eastern part of Paris; originally a swamp or stretch of lowland, appropriate for gardening. *le faubourg Saint-Antoine*, a suburb of Paris beyond the gate of this name, now in the city; inhabited by the working classes.

P. 19, L. 9. *les parleurs*, the talkers, would-be politicians. *la Polignac*, duchess of Polignac; the title is left out in sign of contempt: 'the woman Polignac,' a lady in great favor with the Queen and to whose influence many illiberal measures were imputed. She emigrated early in the revolution and died in Vienna in 1793. *Artois*, a province in N. France; here for 'count of Artois,'

youngest brother of the king, identified with the courtparty and very unpopular; king after Louis XVIII (1824) under the name of *Charles X*, he was overthrown and banished in 1830.

P. 20, L. 17. *qui deviez frapper*, 'you who were to strike.'

L. 28. *une assiette d'airain*, 'a firmness of bronze.'

P. 21, L. 15. *ecclésiastique et bureaucratique*, of the church and of the office-holding set.

L. 26. *arrivait à peine, etc.*, 'was hardly come when you might have seen,' etc.

P. 22, L. 10. *les Invalides*, Hôtel des Invalides (v. n. p. 17, 6).

L. 11. *Sombreuil*, imprisoned in 1792 and saved by the devotion of his daughter, amid the wholesale slaughter of the prisoners by frantic rioters; he was re-arrested and guillotined in 1794.

L. 18. *Pour peu que, etc.*, 'if those cannons were used at all.'

L. 27. *n'y peux rien, etc.*, 'I can not (prevent) it, nor you either.'

L. 30. *je ne sais quoi, etc.*, 'something eloquent, I know not what.'

P. 23, L. 30. *dès*, 'as early as July 13th,' etc.

P. 25, L. 3. *Thuriot*, one of the 'electors' of Paris, later a member of the National Convention; he was presiding over that body on that July day, 1794, when Robespierre, accused of tyrannical designs, endeavored to defend himself; his voice was drowned by the presidential bell violently plied by Thuriot; he had to leave the assembly unheard, was condemned, arrested and executed. Thuriot outlived the revolution and died in exile in 1829.

L. 4. *Danton* (1759—94), the leader of the Dantonists, i. e. of the most audacious adherents of the revolution; he prompted and defended most of the bloody excesses of those times, especially the indiscriminate slaughter of the royalist prisoners in September, 1792; after the death or dispersion of the royal family, he, like his friend Desmoulins (v. n. p. 13, 28), showed signs of moderation or apathy and succumbed beneath the attacks of his wily rival, Robespierre; was guillotined in 1794.

L. 6. *Robespierre* (1758—94), a lawyer, like Danton and Des-

moulins, with whom he was associated in most of the revolutionary events; gradually outstripping all his former allies, he rose in 1794 to a power that allowed no control and, coolly, rationally, instituted the system of legal assassination, which is called the reign of Terror; in July, 1794, the convention rebelled against his tyranny, with the result related above.

P. 26, L. 1. *la croix de Saint-Louis*, the insignia of an order, founded by Louis XIV, to be conferred on army officers for signal services.

L. 3. *tiraient parti*, 'turned to profit.'

L. 5. *bien autant*, 'quite as much.'

L. 27. *venait d'*, 'had just.'

P. 27, L. 1, *ne s'en tient pas là*, 'does not stop at this.'

L. 2. *n'en était pas à se repentir*, was not at his first pang of repentance, 'was fully repenting.'

L. 5. *en direction*, 'pointed.'

L. 9. *le faubourg*, i. e. the people of the outskirt.

L. 15. *faire serment*, to take an oath (of fidelity).

L. 22. *de grâce*, 'for mercy's sake.'

L. 25. *aux créneaux*, (showed his head) over the battlements.

P. 28, L. 11, *Santerre*, the commander of the armed masses, then and in subsequent crises of the revolution; a type of the brutal forces called into play; he died obscurely under the empire (1809).

L. 13. *huile d'oeillette*, poppy-oil, — *d'aspic*. lavender-oil.

L. 15. *pompes*, fire-engines.

L. 16. *sans s'amuser*, 'without wasting time.'

L. 30. *Fauchet*, a catholic priest and, withal, an eloquent and sincere supporter of the revolution at the outset; later, disappointed by the sanguinary councils which soon prevailed, he kept aloof, yet was arrested and guillotined in 1793; he was for a time a bishop in the shortlived, 'constitutional' church founded by the early assemblies.

P. 29, L. 5. *le procureur de la ville*, the city-attorney.

L. 12. *tenir compte*, 'to mind.'

L. 21. *à force de mourir*, 'by unstinted dying.'

L. 27. *prendre parti*, to take sides.

P. 30, L. 2. *Hullin*, according to some the son of an old clothes dealer in Paris, then sergeant in the gardes françaises; later general and count of the empire; he died in 1841; *chasseur*, i. e. footman; in great houses these servants wore a livery not unlike the Hungarian national costume.

L. 6. *le régiment de la reine*, one of the cavalry regiments under the ancient regime.

L. 10. *Marceau* (1769—96), in the ranks at the outbreak of the revolution, he quickly fought his way to the highest commands; distinguished alike for his bravery, enthusiasm and humanity, he died in a fight with the Austrians, near Altenkirchen, much regretted by the sincere adherents of the republic.

P. 31, L. 3. *du peu du fond*, 'of the little reliance.'

L. 8. *dépavait*, unpaved the streets, to hinder the cavalry onsets.

L. 9. *la Villette*, a suburb of Paris, now occupied by cattle-yards.

P. 32, L. 3. *venir à bout*, 'succeed.'

L. 15. *coucher en joue*, 'to aim at', 'to cover with a gun.'

P. 33, L. 8. *recueilli*, *etc.*, 'full of gravity and devotion.'

L. 15. *que trop*, 'only too well.'

L. 20. *puissent*, *etc.*, 'may the keys,' etc.

L. 23. *lui fit perdre l'esprit*, 'unsettled its mind.'

P. 34, L. 7. *mourir pour mourir*, 'knowing that die he must.'

L. 8. *se faire sauter*, i. e. to blow up the Bastille.

L. 16. *faire mine*, 'to pretend.'

L. 24. *que venait de faire*, *etc.*, which the Bastille had just committed.

L. 25. *qui datait*, *etc.*, 'which was one hour old.'

L. 27. *n'était pas pour*, 'was not able to.'

P. 35, L. 1. *sarraux*, smock-frocks, the Swiss had put them on to cover their striking red uniforms.

L. 4. *esclaves*, v. n. p. 25, 18.

L. 16. *de proche en proche*, one after another.

L. 18. *tout au moins*, 'at the very least.'

L. 19. *dès*, 'on entering.'

L. 29. *ne sachant*, *etc.*, 'not knowing what to do next.'

P. 36, L. 3. *l'Arcade Saint-Jean*, a covered way which led to the Square in front of the Hôtel de Ville.

L. 6. *fit-elle*, inversion after *aussi*, 'therefore they made.'

L. 7. *Étreint*, *etc.*, 'involved by the enormous coil (lit. 'constrictor'), which the whirling mass tightened around him.'

L. 9. *il perdit terre*, 'he lost his footing.'

L. 16. *de la Salle*, the commander of the citizen-guard hastily mustered that very day.

L. 18. *la lanterne*, i. e. the bar of iron, fastened in the wall of a house, from which one of the street lanterns hung. From that day these bars became the convenient gallows on which the mob hung its victims.

L. 25. *soit que* — *soit que* 'whether because — or.'

L. 28. *il n'était pas*, *etc.*, 'he had hardly reached the quay when.'

L. 29. *un coup de pistolet*, pistol shot.

P. 37, L. 4. *à rendre fou*, 'enough to make one insane.'

L. 12. *Montbarrey*, minister of war from 1777 to 1780, guillotined in 1794.

L. 19. *on s'adoucit*, 'they calmed down.'

L. 20. *enleva*, 'snatched up;' *coup de force*, feat of strength.

L. 24. *du service*, of the retainers.

P. 38, L. 7. *mirent dans le partage*, 'shared with.'

L. 17. *Jeanne d'Arc*, Joan Darc, the maid who freed France from the English in the XVth century and was burned by them at the stake (1431).

Que m'importe, *etc.*, 'what matters it to me if from a maid that light (i. e. the bearer of that light) has become a young man,' etc.

Hoche, *Joubert*, *Kléber*, some of the most eminent generals in the early days of the revolution and, with Marceau, the purest types of republican heroes. *Hoche*, after rising to the chief command of the armies died (1797) at the age of 29 years, poisoned, as

many believe, by rivals or enemies. *Kléber*, who followed Bonaparte to Egypt and was left commander of that country when the general-in-chief returned to France, was murdered in Cairo by a fanatic Mussulman (1800). *Joubert* died after the battle of Novi, Italy (1799), won over the Austrians.

couvrir
mettre
aller
s'en aller
pouvoir
venir
fair
écrire
dire
lire
rire
valoir
[illegible]
[illegible]
savoir

INTERNATIONAL MODERN LANGUAGE SERIES.

See also the Announcements.

An Introduction to the French Language.

A Practical Grammar with Exercises. By ALPHONSE N. VAN DAELL, Professor of Modern Languages in the Massachusetts Institute of Technology, formerly Director of Modern Languages in the Boston Public Schools. 12mo. Cloth. xxvii + 229 pages. Mailing price, $1.10; for introduction, $1.00.

THIS is a complete first year book, compact and concise and yet full enough to be accurate and thorough. It is in two Parts: Part I. consists of exercises and refers constantly to Part II. which is a brief French grammar.

The book is truly practical, that is, it is based upon connected language, and it provides reference to a *connected* statement of grammatical rules. The particular attention of instructors is invited to this feature, not to be found in other books.

The method of the book permits the introduction of conversational exercises at any stage of the course.

The exercises are interesting in themselves. Besides this, they are *French* in substance as well as in form.

This introduction can be used with any reader or set of reading books.

The long experience of the author has been ably supplemented by the criticisms of eminent scholars and successful teachers.

For the elementary courses in colleges, seminaries, academies, and high schools it is believed to possess peculiar excellences.

Théodore Henckels, *Instructor in French, Middlebury College, Vt.:* I have decided to introduce the work into my beginner's class.

M. Levi, *Instructor in French in the University of Michigan:* I shall not hesitate to introduce it at once into my class.

C. H. L. N. Bernard, *Instructor in Modern Languages, Massachusetts Institute of Technology, Boston:* I firmly believe it will facilitate the work of both students and teachers.

J. Geddes, Jr., *Professor of French in Boston University:* It is an excellent piece of work and well deserves the remarkable success it is having all over the country.

F. W. Freeborn, *Master, Boston Latin School:* The book must commend itself to those who wish to avail themselves of all that is best in modern methods of language teaching.

A. de Rougemont, *Professor of French, Adelphi Academy, Brooklyn, N.Y.:* This work marks an immeasurable advance over the existing methods.

An Introduction to French Authors.

A Reader for Beginners. Edited, with Notes and a Vocabulary, by A. N. VAN DAELL, Professor of Modern Languages in the Massachusetts Institute of Technology. 12mo. Cloth. vii + 251 pages. Mailing price, 90 cents; for introduction, 80 cents.

THIS book contains short and easy tales suitable for the class-room and is intended to serve as an introduction to the best French authors. It contains such a variety of graded material that the student, having read it, is prepared to undertake still more difficult authors.

This Reader has a second part comprising a summary of the Geography of France, a short history of that country, and finally a chapter giving some idea of its constitution and mode of government.

Madame Thérèse.

Par Erckmann-Chatrian. Edited and annotated by GEORGE W. ROLLINS, Master in the Boston Latin School. 12mo. Cloth. vi + 211 pages. Mailing price, 70 cents; for introduction, 60 cents.

MADAME THÉRÈSE is the masterpiece of Erckmann-Chatrian, and a masterpiece of French literature. Its clear and simple style, its purity of tone, its noble sentiments, its fidelity to history, its absorbing interest, make it especially adapted to young pupils who are reading their first French book.

La Famille de Germandre.

Par George Sand. Adapted and annotated by AUGUSTA C. KIMBALL, Teacher in the Girls' High School, Boston. 12mo. Cloth. x + 108 pages. Mailing price, 56 cents; for introduction, 50 cents.

THE story has been somewhat abridged for the use of schools, that it might not seem too formidable, and to leave room in courses of reading for as much variety as possible.

Quatrevingt-Treize.

Par Victor Hugo. Adapted for use in schools by JAMES BOÏELLE, B.A. (Univ. Gall.), Senior French Master in Dulwich College, England. Revised for use in American Schools. 12mo. Cloth. viii + 216 pages. Mailing price, 70 cents; for introduction, 60 cents.

IT is believed that this edition of this master-piece of French literature, well-known the world over, will be found in every way excellent.

Andromaque.

Par Racine. (Texte de 1697.) Edited by FERDINAND BÔCHER, Professor of Modern Languages, Harvard University. 12mo. Paper. ii + 75 pages. Mailing price, 25 cents; for introduction, 20 cents.

De l'Institution des Enfans.

Par Montaigne. (Texte original de 1580.) Edited by Professor F. BÔCHER. 12mo. Paper. iv + 26 pages. Mailing price, 25 cents; for introduction, 20 cents.

Le Misantrope.

Par Molière. (Texte de 1667.) Edited by Professor F. BÔCHER. 12mo. Paper. 93 pages. Mailing price, 25 cents; for introduction, 20 cents.

Lee Davis Lodge, *Prof. of the French Language and Literature, Columbian University, Washington, D.C.:* Especially must I commend in the highest terms your plan of publishing the original texts of the great masterpieces of French literature. This is a great aid to every professor who is striving to inspire his classes with an enthusiasm for advanced philological work and the critical study of literature.

Extraits de la Chanson de Roland,

avec une Introduction Littéraire, des Observations Grammaticales, des Notes, et un Glossaire Complet.

Par Gaston Paris. Membre de l'Institut. Quatrième édition. Revue et corrigée par l'Auteur. 12mo. Cloth. xl + 160 pages. Mailing price, 70 cents; for introduction, 60 cents.

Les Précieuses Ridicules.

Par Molière. Edited with Introduction, Notes and Vocabulary, by MARSHALL W. DAVIS of the Roxbury Latin School, Boston. 12mo. Cloth. + pages. Mailing price, cents; for introduction, cents.

AS an introduction to Molière and the century in which he lived, there is probably nothing better than *Les Précieuses Ridicules.* The introductory matter contains a biographical sketch of Molière, a bibliography and selections from the critical estimates of Molière by Goethe and Sainte-Beuve.

L'Avare.

Par Molière. With Introduction, Notes compiled from the best sources, and a Complete Vocabulary. 12mo. Cloth. xxi + 140 pages. Mailing price, 65 cents; for introduction, 56 cents.

A Scientific French Reader.

Edited, with Introduction, Notes and Vocabulary, by ALEXANDER W. HERDLER, Instructor in Modern Languages, Princeton University. 12mo. Cloth. x + 186 pages. Illustrated. Mailing price, 85 cents; for introduction, 75 cents.

THE purpose of this book is to enable the student to acquire some general familiarity with French technical terms and style. The selections bear chiefly on electricity, mechanics, physics, chemistry, and their industrial applications. They are illustrated by numerous cuts, and will prove very interesting as well as instructive reading. The copious vocabulary contains definitions of difficult terms met with in the text.

B. L. Bowen, *Department of Romance Languages, Ohio State University, Columbus, Ohio:* I find it especially well adapted to the needs of my scientific students. It is well compiled and I like its scope very much.

Popular Science. *French Prose.*

Edited and annotated by JULES LUQUIENS, Professor of Modern Languages in Yale University. 12mo. 252 pages. Mailing price, 70 cents; for introduction, 60 cents.

THIS volume is not, strictly speaking, a scientific reader; its aim is simply to provide material suitable for imparting the habit of careful reading and, in a measure, the vocabulary of scientific literature.

La Prise de La Bastille. *French Prose.*

Par J. Michelet. Edited and annotated by JULES LUQUIENS, Professor of Modern Languages in Yale University. 12mo. Paper. 55 pages. Mailing price, 25 cents; for introduction, 20 cents.

THIS selection is condensed from Michelet's "History of the French Revolution." It is a brilliant pen-picture illustrating the great historian's vividness of style and glowing enthusiasm.

La Cigale Chez les Fourmis. *Comédie en un acte.*

Par MM. Ernest Legouvé et Eugène Labiche. With English notes by ALPHONSE N. VAN DAELL, Professor of Modern Languages in the Massachusetts Institute of Technology. 12mo. Paper. 37 pages. Mailing price, 25 cents; for introduction, 20 cents.

THIS play is a bright and sparkling little comedy, and not difficult even for young pupils.

Contemporary French Writers.

Edited and annotated by Rosine Mellé, Diplomée de l'Academie de Paris et l'Université de France. 12mo. xvi + 212 pages. Mailing price, 85 cents; for introduction, 75 cents.

MANY students of the French language who are familiar with the prose of ordinary writers, or capable of reading their works, find themselves at sea when they open the books of the men who are now directing the thought and shaping the literature of France. This book should be a welcome aid to this class of students. It is the first attempt, so far as we know, to fill the want that has been felt.

The volume contains selections from the French writers of the second part of the nineteenth century, and is accompanied with literary notices, and historical, geographical, etymological, grammatical, and explanatory notes.

Morceaux Choisis d'Alphonse Daudet.

Edited and annotated by Frank W. Freeborn, Master in the Boston Latin School. 12mo. Cloth. ix + 227 pages. Mailing price, 85 cents; for introduction, 75 cents.

THIS book is issued to supply a more extended course of reading from Daudet than is now published in any one text-book, to furnish a more harmonious and agreeable series of extracts, and to provide the learner with such explanations of the author's many historical, biographical, and literary allusions as will make the brilliancy of his style better appreciated. A large part of the text has never before been prepared for school use, and yet it is taken from his best known and most characteristic books. In addition, M. Daudet has supplied a new sketch, especially prepared for this work, and has kindly aided the editor by valuable explanations of certain phrases and allusions.

A. P. Montague, *Professor of Latin in Columbian University, Washington, D.C.:* The selections are in the best taste, and admirable exponents of the author's style; the notes are scholarly, helpful, and accurate.

L. Oscar Kuhns, *Prof. of Romance Languages, Wesleyan University, Middletown, Conn.:* The typography and book-work has pleased me very much. . . . Daudet needs no commendation. I have been very fond of him, and hope to use your edition.

Extraits Choisis de Paul Bourget.

Edited and annotated by Professor A. N. VAN DAELL of the Massachusetts Institute of Technology. 12mo. Cloth. xvi + 196 pages. Mailing price, 85 cents; for introduction, 75 cents.

THE recent visit of Paul Bourget to this country has naturally attracted a great deal of attention to this eminent French writer. He kindly assisted Professor van Daell in the preparation of this book, having furnished the charming autobiography which precedes the other selections. A bibliography of Bourget's works and a list of some notable criticisms which they have called forth will be found after the introduction.

Difficult Modern French.

Extraits Choisis parmi les plus Difficiles de la Littérature Moderne. Edited by ALBERT LEUNE. 12mo. Cloth. vi + 164 pages. Mailing price, 85 cents; for introduction, 75 cents.

IN most of the books published in French every difficulty is explained, so that the advanced pupil finds little upon which to exercise his ingenuity, and to put into practice what he has learned. The editor believes that a book containing professedly difficult passages will be welcomed by a great many teachers who wish to give their students *something to do.* It will also be found that the difficult passages of this book are representative of some of the best authors in the modern French Literature.

Alfred de Musset. *Selections from his Poetry and Comedies.*

Edited with an Introduction and Notes by L. OSCAR KUHNS, Professor of Romance Languages in Wesleyan University. 12mo. Cloth. xxxvii + 282 pages. Mailing price, 90 cents; for introduction, 80 cents.

THE aim of this book is to aid the student of French literature to form a just estimate of Alfred de Musset as a man and poet. It is not primarily designed as a text for the acquisition of a vocabulary or as affording material for drill in the elements of the language. Hence the notes are entirely of a literary and historical character. The selections, with two exceptions, are complete in themselves, and represent the very best of Musset's work in those branches of literature in which he excelled.